

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-16.250-0019972.2024.001			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom YOOJI SAS Adresse AGROPOLE ENTREPRISES 47310 Estillac Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité QUALISUD (FR-BIO-16) Adresse 6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 17 mai 2024 16:21:04 +02 (Europe/Luxembourg) Lieu Marmande (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 09/03/2024 au 31/12/2024		

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Bâtonnets surgelés légumes-fromage : Légumes du soleil et sa touche de chèvre	Biologique
	Bâtonnets surgelés légumes-fromage : Jardinière de légumes et sa touche de chèvre	Biologique
	Pancakes : petits pois - épinards / carotte - maïs / banane	Biologique
	Purée lisse de Panais 4+ 400g	Biologique
	Purée lisse de Patate douce 4+ 400g	Biologique
	Purée lisse de Petit pois 4+ 400g	Biologique
	Purée lisse de Poireau, pomme de terre 4+ 400g	Biologique
	Purée lisse de Potiron 4+ 400g	Biologique
	Ecrasé de tomate, aubergine, herbes de provence et riz : Façon ratatouille	Biologique
	Ecrasé de chou-fleur, tomate, curcuma et lentille corail : Façon Dahl	Biologique
	Ecrasé de butternut, panais, thym et riz : Façon risotto	Biologique
	Bâtonnets recette paysanne touche comté quinoa	Biologique
	Purée lisse poireau pomme de terre	Biologique
	Bâtonnets légumes rustiques touche de comté et quinoa	Biologique
	Galets légumes du pot au feu	Biologique
	Galets surgelés de purée de légumes : fleurette à la forestière	Biologique
	Galets surgelés de purée de légumes : printanière, douceur d'automne, maïs/ butternut	Biologique
	Galets surgelés de purée de légumes : patate douce, poireau, ratatouille	Biologique
Galets surgelés de purée de légumes : épinard, haricot vert, petit pois, potiron	Biologique	
Galets surgelés de purée de légumes : aubergine, brocoli, carotte, courgette	Biologique	
P'tit diner Artichaut, haricot vert, riz	Biologique	
P'tit Diner Epeautre, Millet, Orge	Biologique	
Bâtonnets : panais, betterave, quinoa / butternut, carotte, quinoa / maïs, topinambour	Biologique	
Bâtonnets : haricots verts, petits pois et semoule de blé	Biologique	
Ecrasé de courgette, carotte, pruneau, cumin et semoule : Façon tajine	Biologique	
Bâtonnets Bananes Fraise Flocon d'avoine	Biologique	
Bâtonnets Mangue Banane Flocon d'avoine	Biologique	
Purée lisse de pommes - Purée lisse de pommes fraises	Biologique	
Galets de panais	Biologique	
Dinde cuite, Poulet cuit	Biologique	
Veau cuit, Boeuf cuit	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848
	Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf
	II.9 Autres informations
	Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.

DÉLIVRÉ